
Évaluation collégiale des médecins des provinces de l'Atlantique



Veillez répondre avant la date indiquée dans la lettre

- .1 Veillez remplir le “Questionnaire du médecin” (vert).

- .2 Veillez présenter des copies de portions du dossier de cinq patients touchant les maladies suivantes: **un dossier du diabète non insulino-dépendant et un dossier de douleur chronique ainsi que trois dossiers de l'une des quatre maladies suivantes: insuffisance cardiaque congestive, broncho-pneumopathie chronique obstructive, hypertension, ou hypercholestérolémie - un total de cinq dossiers seulement, cinq maladies différentes.** Ces dossiers doivent contenir: de 1 à 3 pages de notes d'évolution couvrant au moins une année; profil cumulatif du patient ou l'équivalent s'il y a lieu; aiguillages et réponses des consultants; copies des rapports de laboratoire ou d'autres rapports d'analyse; et tout autre renseignement suffisant pour illustrer la gestion de la maladie.

Prière de ne pas envoyer les dossiers originaux des patients car il ne vous seront pas retournés. Ils seront déchiquetés au bureau de l'ECMPA de Moncton. Si vous le souhaitez, avant de poster les dossiers, vous pouvez enlever tous les renseignements qui permettraient d'identifier les patients en cause. S'il vous plaît souligner les inscriptions faites par vous dans les dossiers si vous les partager avec d'autres médecins.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi au bureau de Moncton par téléphone au (506) 852-4441 ou par télécopieur au (506) 852-4525 ou par courriel à l'adresse: info@apmpr.ca.